

Le 10 janvier 2012

**David DERROUET**

Maire de Fleury-Mérogis,
Vice-président de la
Communauté
d'agglomération
du Val d'Orge.

Incendies de véhicules : des faits inacceptables !

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Comme vous le savez, dans la nuit du 8 au 9 janvier 2012, des incendies de voitures et des dégradations sur des véhicules ont eu lieu dans divers endroits de la ville. Ce sont ainsi 11 voitures qui ont été brûlées et 6 qui ont fait l'objet de dégradations.

Je tiens à réaffirmer ma solidarité avec les personnes victimes de ces actes gratuits, tant je sais à quel point ces délits vont les mettre en difficulté dans leur vie quotidienne, du point de vue de la mobilité comme d'un point de vue financier.

J'ai eu à plusieurs reprises l'occasion de vous faire savoir combien je suis attaché à la sécurité des personnes et des biens.

Face à ces actes inacceptables, j'ai demandé que tout soit mis en œuvre afin que les auteurs de ces délits soient retrouvés.

Comme je vous l'ai déjà annoncé, aucune incivilité, aucun délit ne doit rester impuni. L'enquête suit son cours et je sais compter sur les forces de gendarmerie pour la mener à bien et permettre d'identifier le ou les auteurs de ces actes.

Soyez assurés, dès que les auteurs seront identifiés, que je demanderai aussitôt à Madame la Procureure de la République une application de peines exemplaires.

Vous le savez, nous avons mis en place en juin un Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance. Par ce dispositif qui doit être finalisé cette année, j'entends bien faire respecter un des droits les plus élémentaires qui est celui de garantir la sécurité de toutes et tous.

Je vous prie de croire, Madame, Mademoiselle, Monsieur, en l'assurance de mon profond dévouement.